

ASSOCIATION "FONDATION JULIE"

23 route de Barembach, 67130 SCHIRMECK

inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de SCHIRMECK

site internet : www.ass-fondation-julie.org

Courriel : fondation-julie@ass-fondation-julie.org

Mai 2014

Cette année nous commémorons les 10 ans de la disparition de Julie. Pour cela nous organisons une manifestation le 28 juin 2014. Une marche, pour le souvenir, se déroulera entre Russ et Barembach (environ 3 km). Nous ferons une halte un peu avant le rond point pour un lâcher de ballons et reprendrons la marche pour arriver à la MJC de Barembach. Là seront servis gâteaux et boissons. Une exposition retraçant les 10 ans de l'association vous sera présentée et sera l'occasion de rappeler nos revendications.

RENDEZ VOUS LE 28 JUIN 2014 à la MJC de BAREMBACH A 14 H

Départ de navette(s) pour Russ à partir de 14h15. Le transport nous est gracieusement offert par Josy Tourisme. Possibilité de parking.

Les personnes désirant participer à la manifestation sans faire la marche pourront rester à la MJC de Barembach.

Autre date à retenir :

14/11/2014 assemblée générale 20h à la salle des fêtes de Wackenbach.

Activités depuis notre dernier courrier

- le 22/06/2013 après midi en souvenir de Julie en présence d'une quarantaine de personnes,
- le 08/11/2013 assemblée générale. Nouveau comité, nouveau bureau. Vous pouvez consulter notre site pour connaître les différents changements et lire les comptes rendus,
- courriers à Madame la Ministre de la Justice les 28/10/2013 (disponible sur le site), 28/12/2013, 27/01/2014 et 29/03/2014. Nous continuons notre campagne de sensibilisation et rappelons systématiquement que la libération d'individus dangereux est inacceptable. Ces courriers, ainsi que notre demande d'entretien sont, à ce jour, restés sans réponse. Nous notons toutefois, que la suppression de la rétention de sûreté est reportée. Elle ne devrait plus figurer dans la réforme pénale présentée en avril de cette année.
- collaboration avec les étudiants de l'école de journalisme de Strasbourg pour l'élaboration d'un dossier intitulé « Affaire Bodein, échos d'un traumatisme », consultable sur www.cuej.info
- Françoise a assisté au procès d'Alain Penin à Douai du 20/01/2014 au 24/01/2014. Il s'agit de l'assassin de Natacha Mougel. La peine prononcée est la perpétuité avec 22 ans de sûreté et la rétention de sûreté. Il est très intéressant pour nous de noter que la rétention de sûreté a été prononcée, la dangerosité a donc été retenue.

Ce déplacement a également été l'occasion de nous rapprocher du collectif Colfamivic, collectif au sein duquel militent les parents de Natacha, d'Anne Loraine Schmitt, les grands parents d'Agnès Marin ...

- le 04/04/2014, interview sur France Bleue Alsace de Françoise au sujet de la récidive. Philippe Tolila, dit l'araignée, est condamné une 2^{ème} fois à la perpétuité suite à un viol commis en janvier 2012 dans la région de Mulhouse. Il bénéficiait d'une libération conditionnelle depuis septembre 2011. Sa précédente condamnation, perpétuité avec 22 ans de sureté, a été prononcée en 1990 suite à 11 viols commis entre 1985 et 1987, notamment à Biarritz et Paris. Malheureusement un air de déjà vu...

Nous sommes un peu plus de 7600 adhérents.

Un grand merci à tous pour votre soutien. Il nous est très cher qu'il soit sous forme de don, de lettre, d'e-mail, de pensée.

Merci à toutes les personnes qui par leur implication nous permettent d'exister, Merci à l'équipe qui met la lettre sous pli et aux personnes qui portent ce courrier principalement dans la Vallée de la Bruche. Cela nous permet de réaliser une réelle économie au niveau des frais d'affranchissement.

Merci aux municipalités de Schirmeck, Barembach et Russ pour les prêts de salles et de matériel.

Vous pouvez nous aider en parrainant un proche. Etre nombreux est une réelle force. Adhésion sur papier libre (nom, prénom, adresse à envoyer à l'adresse ci-dessus), ou sur la rubrique « devenir membre » de notre site. Aucune cotisation n'est demandée

RAPPEL

Merci de nous signaler tout changement d'adresse courrier ou internet. Nous vous rappelons que l'envoi de courrier informatique est beaucoup plus facile pour nous, alors n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse e-mail.

LE COMITE